

2016

Rapport de gestion succinct



GEPABU

PERSONALVORSORGESTIFTUNG
WEYERMANNSTR. 28, CH-3008 BERN
T 031 388 09 09 | F 031 388 09 00
INFO@GEPABU.CH | WWW.GEPABU.CH

Rapport du président du conseil de fondation sur l'exercice 2016

Chers assurés,

Le mandat de l'actuel conseil d'administration est arrivé à sa fin avec l'exercice 2016. L'assemblée des délégués s'est tenue le 25/10/2016 à la Mühle Hunziken. Elle a pris congé de Corinne Gerhard comme membre du conseil de fondation et de Ruedi Ursenbacher comme président de longue date de ce même organe. Tous deux ont apporté de précieuses contributions au développement et à la prospérité de la GEPABU, la première pendant 8 ans, le second pendant 12 ans. Nous les remercions vivement de leur engagement et nous formulons nos meilleurs vœux pour leur avenir. L'assemblée des délégués a également pris officiellement congé de Moritz Göldi, qui avait déjà donné sa démission du conseil de fondation à fin 2015. Toutefois, il nous reste lié comme directeur de TreuCons AG, qui gère notre administration.

L'assemblée générale a élu les nouveaux membres suivants: Lorenz Frauchiger, Michael Kalenberg et Yvan Rielle, qui complètent de façon optimale le profil des compétences au sein du conseil de fondation. Compte tenu des personnes réélues, le conseil de fondation se compose de nouveau de trois femmes et de cinq hommes.

Malgré le bon résultat de placement, notre degré de couverture à fin 2016 a légèrement diminué. Il se situe toutefois à 108.6%, soit nettement au-dessus de 100%. La raison de cette diminution est l'adaptation du taux d'intérêt technique qui reflète les prévisions de rendement à long terme. L'adaptation nécessaire a été plus importante que celle prévue à la fin de l'année précédente, dont nous avons tenu compte dans les provisions.

Le cas juridique encore en suspens, mentionné au rapport annuel l'an dernier, s'est conclu à notre satisfaction. Un autre point de satisfaction est la croissance légère mais constante: ainsi, le nombre d'assurés s'est accru d'environ 4% et la somme du bilan d'environ 10%.

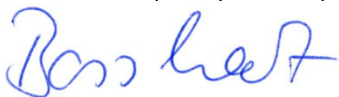
Dans nos placements, nous poursuivons une stratégie durable, écologique et sociale. Votre argent doit faire du bien pendant qu'il travaille pour vous. Les résultats montrent qu'il est parfaitement possible d'obtenir, même avec des placements éthiquement défendables, des rendements comparables à ceux d'autres caisses de pensions.

Les manifestations d'information en automne 2016 sur le sujet «Toucher le capital ou une rente» ont rencontré un grand intérêt et un écho positif. Nous continuerons à vous tenir au courant périodiquement sur différents sujets.

Comme vous avez pu l'apprendre par les médias, la Confédération souhaite, par le projet «Prévoyance-vieillesse 2020», adapter les lois à l'évolution démographique, financière et sociale. Le résultat des votations sur le projet de loi en septembre 2017 est encore imprévisible.

Nous avons établi pour vous de nouveaux plans d'épargne qui vous permettront de compenser de façon ciblée les baisses attendues des rentes-vieillesse ou de choisir pour vous et pour les personnes qui dépendent de vous une protection contre le risque dépassant le minimum légal. Les nouveaux plans d'épargne sont en vigueur depuis janvier 2017.

Fondation de prévoyance du personnel GEPABU



Elisabeth Bosshart

Vice-présidente du conseil de fondation 2016

Berne, le 15/05/2017

Avant-propos de la direction et principaux chiffres-clés de 2016

Chers assurés,

Sur le plan des placements, nous avons pu réaliser une performance acceptable de 2.8%. Sur le plan technique, nous avons dû procéder à quelques changements, ce qui a entraîné une nette augmentation des réserves techniques. Tout cela a contribué à faire baisser le degré de couverture de 110.6% l'année précédente à 108.6% durant l'année sous revue.

Nous donnons ci-après un bref résumé des principaux chiffres et événements.

La gestion administrative est assumée, comme pour l'exercice précédent, par TreuCons AG.

Comme l'année précédente, la banque dépositaire est UBS SA, Berne (global custodian). Les deux gestionnaires de fortune Hauck & Aufhäuser (Schweiz) AG, Zürich, et Vescore, Bâle, négocient en notre nom sur la même plate-forme d'UBS. UBS SA dresse le reporting de la fortune, constamment mis à jour. La stratégie patrimoniale n'a subi aucun changement.

Le taux d'intérêt technique a été abaissé de 0.5% à 2.25%, le niveau de la base de calcul technique LPP 2015.

Le conseil de fondation a décidé de ne pas verser d'intérêts supplémentaires sur les comptes de vieillesse.

La répartition des compétences entre l'ensemble du conseil de fondation, la direction, la commission de placements et la gestion d'immeubles a été remaniée en 2016 sous la forme d'un tableau à double entrée.

En 2016, le total du bilan a continué d'augmenter et s'est élevé à CHF 124.6 mio. au 31/12/2016.

Aperçu des principaux chiffres-clés statistiques:

	2016	2015
Degré de couverture	108.6%	110.6%
Taux d'intérêt du capital de prévoyance des assurés actifs (sans mutations)	1.25%	1.75%
Taux d'intérêt supplémentaire au 31/12/2016	0.00%	0.00%
Assurés actifs	1'021	987
Retraités	66	60
Total du bilan	CHF 124.6 mio.	CHF 113.5 mio.
Capital de prévoyance des assurés actifs	CHF 81.6 mio.	CHF 74.1 mio.
Capital de prévoyance des retraités	CHF 16.3 mio.	CHF 14.0 mio.
Provisions techniques	CHF 9.7 mio.	CHF 7.4 mio.
Réserves de fluctuation de valeur	CHF 9.2 mio.	CHF 10.1 mio.
Déficit de réserve (voir justification page 6)	CHF 13.2 mio.	CHF 5.3 mio.

Fondation de prévoyance du personnel GEPABU



Moritz Göldi



Urs Mataré

Membre de la direction

Membre du conseil de fondation

Berne, le 01/06/2017

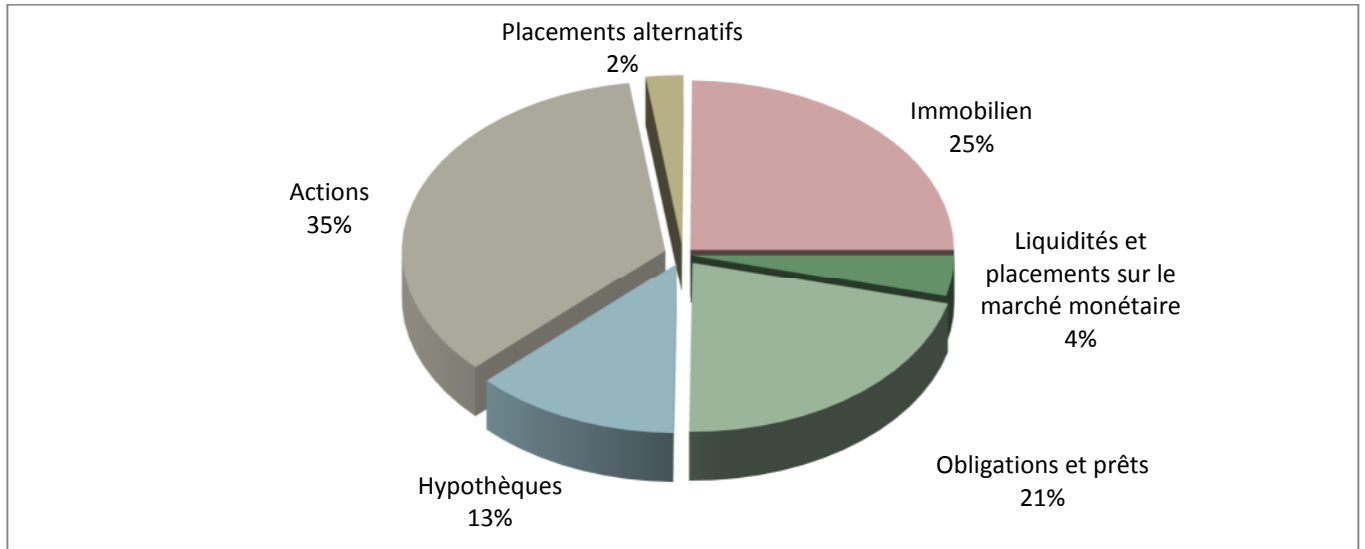
Bilan

Désignation	Chiffre	31.12.2016		31.12.2015	
		CHF	%	CHF	%
ACTIFS					
Placements		124'544'446	100%	113'346'470	100%
Liquidités + placements monétaires	64/65	4'347'981	3%	10'789'146	10%
Créances	64/71	484'915	0%	453'556	0%
Créances en compte courant auprès d'entreprises affiliées	64/69	343'474	0%	238'058	0%
Obligations	64/65	26'270'878	21%	22'470'121	20%
Placements hypothécaires + prêts	64/65	15'641'000	13%	15'182'000	13%
Actions	64/65	43'861'418	36%	36'697'231	32%
Immeubles et participations dans des sociétés immobilières	64/65	30'823'173	25%	26'850'934	24%
Placements alternatifs	64/65	2'771'606	2%	665'425	1%
Comptes de régularisation d'actifs	64/72	83'550	0%	112'598	0%
Total des actifs		124'627'995	100%	113'459'068	100%
PASSIFS					
Engagements		6'932'407	5%	7'097'635	6%
Prestations de libre passage + rentes	73	2'610'840	2%	2'248'688	2%
Banques et assurances	65/74	4'000'000	3%	4'615'400	4%
Autres engagements	75	237'230	0%	179'213	0%
Engagements en compte courant auprès d'entreprises affiliées	69	84'338	0%	54'334	0%
Comptes de régularisation de passifs	76	101'100	0%	117'536	0%
Réserves de cotisations des employeurs	69	543'646	0%	479'547	0%
Provisions non techniques	78	148'800	0%	184'000	0%
Capital de prévoyance et provisions techniques		107'654'034	87%	95'434'329	85%
Capital de prévoyance des assurés actifs	52	81'642'957	66%	74'059'268	66%
Capital de prévoyance des retraités	54	16'280'821	13%	13'987'140	12%
Provisions techniques	55	9'730'256	8%	7'387'921	7%
Réserves de fluctuation de valeur	63	9'248'009	8%	10'146'021	9%
Fonds à libre disposition en fin d'exercice		0	0%	0	0%
État en début d'exercice		0	0%	0	0%
Excédent de produits (+) / de charges (-)		0	0%	0	0%
Total des passifs		124'627'995	100%	113'459'068	100%

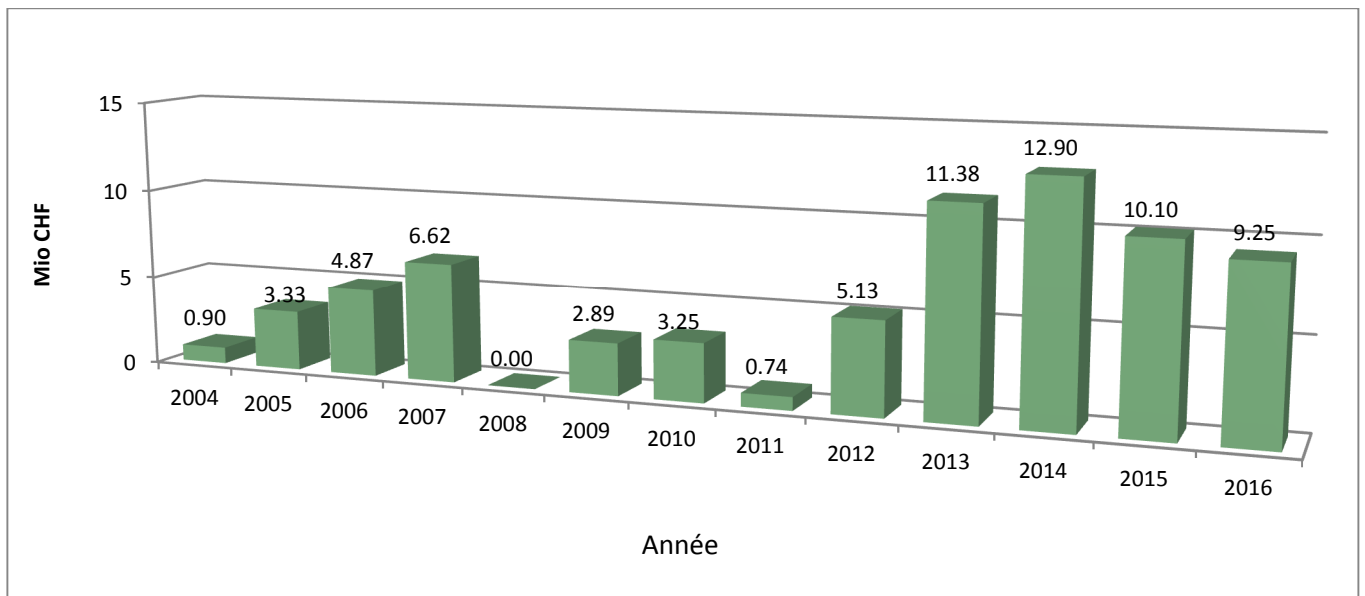
Compte d'exploitation

Désignation	2016	2015
Cotisations et apports ordinaires et autres	9'491'081	8'544'431
Cotisations des employés	3'377'110	3'080'244
Cotisations des employeurs	3'450'797	3'130'336
Prélèvements sur les réserves de cotisations des employeurs pour financer les cotisations	-146'954	-101'433
Cotisations résultant de la libération du paiement des primes	37'089	68'096
Primes uniques et rachats	2'490'598	2'155'436
Apports aux réserves de cotisations des employeurs	205'742	143'296
Subventions au fonds de garantie	76'697	68'457
Prestations d'entrée	6'111'072	7'566'399
Prestations de libre passage	5'948'555	6'462'283
Remboursement de versements anticipés EPL / divorces	162'517	1'104'116
Total des apports provenant de cotisations et de prestations d'entrée	15'602'152	16'110'831
Prestations réglementaires	-2'156'994	-989'969
Rentes de vieillesse	-763'151	-732'806
Rentes de survivants	-68'609	-55'843
Rentes d'invalidité	-184'667	-118'663
Corrections de rentes des années précédentes	0	0
Autres prestations réglementaires (libération du paiement des primes)	-37'089	-68'096
Prestations en capital versées lors de la retraite	-1'103'478	-14'561
Prestations en capital versées en cas de décès/invalidité	0	0
Prestations de sortie	-4'964'083	-3'963'601
Prestations de libre passage	-4'919'652	-3'825'499
Versements anticipés EPL et pour cause de divorce	-44'431	-138'102
Total des sorties pour prestations et versements anticipés	-7'121'077	-4'953'569
Dissolution / constitution de cap. de prévoyance, prov. techniques et rés. de cotisations	-12'278'720	-13'963'225
Dissolution / constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	-6'652'556	-9'217'384
Charges résultant d'une liquidation partielle	0	-70'344
Dissolution / constitution de capital de prévoyance des retraités	-2'293'681	-1'109'726
Dissolution / constitution de provisions techniques	-2'342'335	-2'350'623
Intérêts versés sur le capital d'épargne	-931'360	-1'161'349
Intérêts sur les prestations de sortie	0	-11'935
Dissolution / constitution de réserves de cotisations des employeurs	-58'788	-41'863
Charges d'assurances	-74'133	-77'000
Primes versées aux réassureurs (primes stop-loss)	-74'133	-77'000
Résultat net de l'activité d'assurance	-3'871'778	-2'882'963
Résultat net du placement de la fortune	3'372'962	487'975
Revenus des placements de la fortune	4'350'517	1'351'458
Charges administratives des placements de capitaux	-822'691	-702'435
Intérêts hypothécaires	-114'944	-121'844
Intérêts versés sur les comptes de réserves de cotisations des employeurs	-5'311	-4'217
Intérêts versés sur le capital de libre-passage	-27'295	-27'846
Autres charges liées au placement de la fortune	-7'314	-7'140
Dissolution / constitution de provisions non techniques	35'200	138'000
Autres produits	15'005	23'001
Autres charges	-6'653	-86'990
Charges administratives	-442'749	-428'137
Administration générale	-361'811	-329'531
Marketing et publicité	-460	-983
Activité de courtage	-15'618	-15'955
Organe de révision	-14'796	-24'948
Expert en prévoyance professionnelle	-37'134	-48'820
Autorité de surveillance	-12'930	-7'900
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution de la RFV	-898'013	-2'749'114
Constitution / dissolution des RFV	898'013	2'749'114
Excédent de produits / de charges	0	0

Catégories de placement en %



Réserve de fluctuation de valeur en mio. CHF



Direction

Lors de sa séance du 18/09/2013, le conseil de fondation a décidé de confier la gestion administrative de la GEPABU à la fiduciaire TreuCons AG, Berne à partir du 01/01/2014. A partir du 01/01/2016, Moritz Göldi, Mirjam Henschel et Roland Gerber disposent de la signature collective pour la direction. Le conseil de fondation a délégué le droit de signature à la direction pour des tâches clairement définies.

Conseil de fondation

Le conseil de fondation, composé de façon paritaire, est l'organe faîtière de la GEPABU. Il se compose au minimum de 4 membres.

Membres du conseil de fondation

Nom	Fonction	Représentant	Durée du mandat
Rudolf Ursenbacher	Président	Employés	du 01/01/2013 au 31/12/2016
Corinne Gehrard	Membre	Employés	Du 01/01/2013 au 31/12/2016
Barbara Lehmann-Preisig	Membre	Employés	Du 01/01/2013 au 31/12/2016
Rebekka Moser	Membre	Employés	Du 01/01/2013 au 31/12/2016
Elisabeth Bosshart	Vice-présidente	Employeurs	Du 01/01/2013 au 31/12/2016
Patric Fuhrimann	Membre	Employeurs	Du 01/01/2013 au 31/12/2016
Urs Mataré	Membre	Employeurs	Du 01/01/2013 au 31/12/2016
Matthias Gehrig	Suppléant	Employeurs	
Yvan Rielle	Suppléant	Employeurs	

Commentaires sur le placement de la fortune et le résultat net des placements de la fortune

Depuis le 01/10/2014, UBS SA, Berne, est chargée, en tant que banque dépositaire, du reporting et de la comptabilité titres (global custodian). Les deux gestionnaires de fortune Hauck & Aufhäuser (Schweiz) AG, Zürich, et Vescore AG, Bâle, agissent au nom de la GEPABU.

Au 31/12/2016, le gestionnaire de fortune Vescore AG a été repris par Vontobel Asset Management AG.

L'initiative Minder est entièrement appliquée au moyen de mandats de vote, c'est-à-dire que la GEPABU vote elle-même aux différentes assemblées générales (conformément à l'art. 22 ORAb). GEPABU informe ses assurés sur les positions de vote selon l'art. 23 ORAb au moins une fois par an au moyen d'un «Rapport succinct de vote» publié sur le site internet de GEPABU (www.gepabu.ch). La dernière publication a eu lieu pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

La stratégie patrimoniale n'a subi aucun changement.

Bien que le niveau des taux d'intérêt pour les placements nominaux (liquidités, obligations, prêts) soit extrêmement bas, GEPABU a réalisé des résultats positifs dans toutes les catégories de placement.

Nous avons complètement remanié le règlement de placement, sans modifier substantiellement son contenu, et l'avons mis en vigueur le 01/01/2016.

La plupart des placements correspondent à nos objectifs stratégiques. Les écarts marginaux éventuels par rapport aux objectifs stratégiques se situent à l'intérieur des marges de fluctuation fixées.

Nous avons réduit la part de liquidités, en particulier pour tenir compte des taux d'intérêt négatifs.

Dans l'immobilier, nous n'avons pas pu atteindre les objectifs stratégiques, ce qui a pour conséquence que les autres catégories se situent légèrement au-dessus des objectifs stratégiques. Nous avons pris des mesures pour atteindre les objectifs stratégiques dans cette catégorie.

Les limites fixées par l'OPP2 concernant les prêts accordés sur l'immobilier n'ont pas été respectées.

L'OPP2 stipule, à l'art. 54b al. 2: «Lorsqu'une institution de prévoyance emprunte temporairement des fonds de tiers, la limite maximale d'avance sur un objet immobilier est fixée à 30 % de sa valeur vénale.»

En 2014, en reprenant la coopérative Wogeno Belp en vertu de la LFus (Loi sur les fusions), la GEPABU a repris les immeubles hypothéqués y compris tous les actifs et les passifs. Tous les prêts ainsi que les premières hypothèques auprès de la Banque Coop ont été remboursés en 2014. Il a fallu payer une pénalité en raison du remboursement anticipé. Compte tenu de la difficulté actuelle à trouver des possibilités de placement alternatives, la GEPABU cherche à résilier tous les contrats de prêts et à rembourser toutes les dettes. En raison du très faible niveau actuel des taux d'intérêt, les banques et surtout la centrale d'émissions de la Fédération des coopératives de construction ne sont pas disposées à accepter un

remboursement immédiat. Les intérêts passifs à l'échéance dépassant 1%, d'un montant de CHF 101'000 (exercice précédent 173'000) ont été reportés. Chaque année, nous négocions avec les banques et la Centrale d'émissions au sujet des remboursements anticipés. Nous effectuons chaque année des remboursements ordinaires. La situation conforme à la loi sera rétablie au plus tard le 31/08/2018.

A l'aide du plan de financement, nous contrôlons qu'une liquidité suffisante soit constamment disponible pendant toute la période. Nous attirons l'attention sur le fait que la stratégie de placement respecte les dispositions de l'art. 50 OPP2.

Personnes assurées / entreprises affiliées

L'augmentation du nombre d'entreprises affiliées est restée constante. Le nombre d'assurés s'est accru de 34 personnes (3.5%), dont 13 membres de la VÖSU. Une plus forte croissance reste toutefois souhaitable. La GEPABU devrait surtout attirer des sociétés avec de jeunes assurés pour garantir les droits aux rentes futures.

Les mesures suivantes sont planifiées:

- *un débat sur l'abaissement des cotisations de risque et des contributions aux frais d'administration*
- *des manifestations d'information*

